

Image not found or type unknown



Free me menace des huissiers

Par **evelyne50**, le **29/04/2012 à 19:31**

Bonjour,
La résiliation de mon contrat chez free a été prise en compte le 25/01/2012 et mon contrat avait débuté le 25/07/2005; On me demande de payer quand même 37 euros pour le mois de février. En plus on me demande de payer 49 euros de frais de résiliation que je ne dois pas car je suis abonnée depuis plusieurs années et d'après le contrat je ne dois rien. Malgré différents courriers, ils continuent à me menacer des huissiers. Dois-je payer? Jusqu'où peuvent-ils aller? Un huissier va-t-il me saisir? Vont-ils porter l'affaire au tribunal pour moins de 100 euros? Merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **30/04/2012 à 08:24**

Bonjour,
Rassurez-vous, sans un jugement, donc sans titre exécutoire délivré par un juge, ni FREE ni un huissier ne pourront vous saisir quoi que ce soit.